

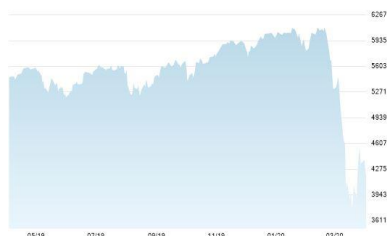
EN BREF

- **3 mars** – Stress tests : l'Autorité européenne des marchés financiers a publié les traductions officielles de [ses lignes directrices](#) sur les scénarios de simulation de crise dans le cadre du règlement sur les OPCVM.
- **12 mars** – Retraite : le régime de retraite complémentaire des cadres et des salariés du privé Agirc-Arrco [a annoncé](#) un excédent de 1,2 milliard d'euros en 2019, revenant ainsi à l'équilibre pour la première fois depuis dix ans.
- **17 mars** – Covid-19 : [déclaration de l'EIOPA](#) sur les actions visant à atténuer l'impact du coronavirus / COVID-19 sur le secteur des assurances de l'UE.
- **17 mars** – IFRS17 : l'IASB a annoncé [le report](#) au 1er janvier 2023 de l'entrée en vigueur d'IFRS 17 et de reporter à la même date la fin de l'exemption d'appliquer la norme IFRS 9 des instruments financiers.
- **18 mars** – Covid-19 : face au spectre d'une nouvelle crise de la zone euro, la Banque centrale européenne annonce le lancement [d'un plan d'urgence historique](#) pour calmer les marchés, avec des rachats de titres pour 750 milliards d'euros, un niveau inédit.
- **20 mars** : Face aux impacts de la crise sanitaire du virus Covid-19 dans le secteur des assurances, l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP) accorde [des délais supplémentaires](#) pour la remise des différents rapports obligatoires à l'ACPR pour les organismes soumis aux règles de la directive Solvabilité II.
- **26 mars** – IFRS17 : l'EFRAG publie [sa lettre à l'IASB](#). Alors que les réexamens de l'IASB approchent de leur fin et que les modifications seront bientôt finalisées, l'EFRAG apprécie les progrès réalisés jusqu'à présent et demande à l'IASB de trouver une solution sur le sujet des cohortes annuelles.

Impacts du COVID-19 dans le secteur de l'assurance

Le Covid-19 a fait son apparition fin 2019. Trois mois plus tard, plus de 180 pays ou territoires dans le monde sont touchés. Dans un rapport publié le 3 mars, l'agence de notation Moody's indique que sur le plan technique, l'assurance vie et l'assurance dommage ne seront que très peu impactées par le Covid-19. C'est sur le plan financier que la crise du Coronavirus affectera davantage l'assurance mondiale. La **chute et la volatilité des marchés financiers** touche les assureurs européens régis par **Solvabilité 2**, qui devraient voir leurs ratios de solvabilité impactés négativement par les mouvements sur les marchés, selon Moody's. Ci-dessous le CAC 40 du 4/04/19 au 3/04/20

Selon Bloomberg, la perte en capitalisation boursière (dans le monde) en 52 jours est d'environ **15 trillions d'euros**, au 12 mars 2020.



En France, le gouvernement a décidé d'élargir le bénéfice des arrêts de travail et de supprimer le délai de carence de trois jours pour éviter que des personnes à risque ne refusent de s'isoler. **L'Assurance maladie** figure donc parmi les administrations très sollicitées en ce moment. Son directeur, Nicolas Revel, a déclaré que plus d'un million d'arrêts ont été demandés : 850 000 concernent la garde d'enfants et 250 000 des personnes vulnérables et à risque. Ce nombre de demandes a été enregistré en 15 jours.

En complément de l'assurance maladie, interviendront les **assurances prévoyance**.

Pour les personnes fragiles (femmes enceintes et personnes en ALD), les assureurs prendront en charge, au titre des contrats, les indemnités journalières dans la limite de 21 jours d'arrêt de travail alors que cette situation n'est pas couverte dans les garanties initiales.

Dans le prolongement de ces mesures d'urgence, la FFA a présenté au ministre de l'Economie et des Finances, [de nouvelles mesures de solidarité](#).

Les membres de la FFA s'engagent à contribuer à hauteur de 200 millions d'euros au Fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants. Cette mesure de soutien aux TPE et indépendants vient s'ajouter à l'engagement [pris le 19 mars](#) de conserver en garantie les contrats des entreprises en difficulté en cas de retard de paiement suite à la pandémie, et ce pour toute la durée de la période de confinement.

Enfin, les assureurs sont demandeurs pour participer à la réflexion à mener sur la création d'un **régime de type assurantiel** destiné à intervenir en cas d'une future catastrophe sanitaire majeure.

Plusieurs acteurs de l'assurance, [paritaires comme assureurs](#), ont annoncé divers panels de mesures pour soutenir les entreprises et salariés en difficulté, notamment sur un plan économique.

Coté **assurances iard**, une baisse de sinistralité est à prévoir depuis le confinement. L'activité de l'assistance a diminué de 65%, 80% en assistance au véhicule, selon le président du Syndicat national des sociétés d'assistance. Les acteurs du marché s'accorde sur une **baisse sensible de la sinistralité de l'assurance VT**.

RÉFÉRENCES

- [FFA : Coronavirus Covid-19 et assurance](#)